



# Histoire d'Arsac

## Arsac 26 mars 1922, l'Inauguration du Monument aux Morts

Dans quelques jours nous fêteront l'armistice du 11 Novembre 1918 qui mit fin à la grande guerre. La France avait perdu 1.400000 hommes jeunes ; alors que notre population n'atteignait plus 800 habitants, 25 noms allaient être gravés sur la plaque commémorative .

C'est le 16 février 1919 que le Conseil Municipal décida de mettre à l'étude l'érection d'un monument afin de "



commémorer nos glorieux morts ".

Le projet fut adopté par une

décision à l'unanimité et un

comité aussitôt constitué :

Président Monsieur Marty faisant

fonction de Maire, Vice Présidents

Messieurs Dedieu et Prêvot,

Trésorier Monsieur Beulé,

Secrétaire Monsieur Labuchelle,

Instituteur et Secrétaire de Mairie,

les Conseillers Municipaux. Une

réunion, à laquelle les " Poilus " sont

tous conviés, est décidée pour le

dimanche suivant à l'issue de celle de la société de Secours Mutuel, afin d'organiser la souscription et de désigner les quêteurs. Le principe d'une subvention municipale complémentaire est retenu.

En attendant la réalisation du monument, le conseil décide le 10 août de faire encadrer et installer dans la salle de la mairie un " tableau des morts pour la patrie " offert par l'Union des Grandes Associations Françaises.

Le 8 août 1920 la somme réunie étant insuffisante une 2ème souscription est lancée.

A l'occasion du cinquantenaire de la République, et du deuxième anniversaire de l'armistice une palme est déposée

au cimetière et un arbre de la

Victoire planté au carrefour

devant l'église. Ce séquoia

persistera jusque dans les

années 1980, et malade,

devra alors être abattu.

Ce n'est que le 16 août 1921

que le devis de Monsieur

Labat, entrepreneur de

maçonnerie à Saint Médard

en Jalles, est accepté pour la

somme de 4700 francs. Les

souscriptions ont réunis 6035

francs, une subvention de

l'état d'un montant de 650

francs est attendue.

Le 12 décembre 1922, le Conseil engage Monsieur Labat à hâter la fin des travaux et de manière à l'y encourager..., réduit de moitié l'acompte demandé ( 2000 francs).

Il est prévu d'installer la croix de guerre au sommet du monument, et d'apposer des chaînes sur le pourtour dans un premier temps, et ultérieurement une grille.

Une réunion de toutes les sociétés d'Arsac est programmée

pour décider de l'organisation

de la fête d'inauguration. Un

crédit de 800 francs à prendre

sur les fonds libres du budget

additionnel est voté en faveur des

" Poilus " qui assisteront au

banquet, organisé dans

l'auberge d'un conseiller, Monsieur

Guitard. Au menu :

consommé de volaille aux perles,

hors-d'œuvre variés,

merlus sauce tartare, civet de lapin

chasseur, filet de bœuf Périgueux,

poulardes du Mans au cresson,

salade printanière, desserts, café,

liqueurs, les vins ne sont pas

précisés.

Le 2 mars 1922 il est décidé

finalement d'apposer la Croix de

guerre en applique sur le monument,

auprès de la Palme

offerte par l'entrepreneur et l'inauguration est fixée au 26

mars 1922.

Un autre monument, offert par

l'abbé Fremont, a été installé

dans l'église en 1924. Il n'en

persiste de visible aujourd'hui

que la plaque commémorative

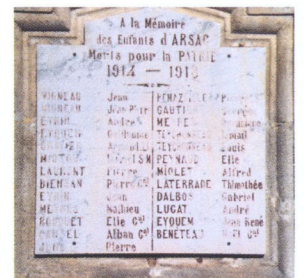
actuellement fixée sur un mur

du bras de transept situé au

nord est.



Au menu :



Dominique Ha, Arsac le 17 septembre 2003

Sources

\*Registre des délibérations du conseil municipal de la commune d'Arsac, années 1918 à 1923

\*Le Monument aux Morts, Perbost J.C., Arsac Info n°18, octobre 1990, p 20

\*Original du menu du banquet offert par la municipalité, don de la famille Barreau ce document est actuellement conservé à la bibliothèque d'Arsac.

